

RALLYE PAYS DU GIER CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du **36^{ème} Rallye Pays du Gier** proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Être titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA.
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est personnelle et est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution (50 €)

Précision : **le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté**

PACK MULTIMÉDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation (*par mail*) doit parvenir **au plus tard avant le 27/ 03/ 2026**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité et **SANITAIRE** lors du 36^{ème} Rallye Pays du Gier.

Les détenteurs de chasubles destinées à la production photographique ou audiovisuelle devront être titulaires d'un justificatif d'activité professionnelle et des assurances appropriées qui les couvrent dans l'exercice de leur mission sur notre épreuve.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

La Responsable Presse
Delphine Magaud

RALLYE PAYS DU GIER

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE

NOM - PRÉNOM DU RESPONSABLE

FONCTION TEL PORT

MAIL

DÉSIGNATION

1- PRESSE NATIONALE / RÉGIONALE 2- PRESSE SPÉCIALISÉE 3- TÉLÉVISION / RADIO
4- AGENCE PHOTO 5- SITE INTERNET D'INFORMATION 6- ATTACHE DE PRESSE
7- VIDÉO 8- TEAM

PERSONNES A ACCRÉDITER / 2 MAXI PAR MEDIA

NOM PRÉNOM

FONCTION LIGUE FFSA N° DE CHASUBLE

TEL PORT MAIL

NOM PRÉNOM

FONCTION LIGUE FFSA N° DE CHASUBLE

TEL PORT MAIL

☐ PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

☐ Carte de presse n° ☐ Laissez Passer Média FFSA ☐ Carte de correspondant de presse
☐ Lettre accréditive

☐ PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

☐ Lettre accréditive
☐ Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relative à toute activité de suivi médiatique d'une épreuve de sport automobile

MENTIONS OBLIGATOIRES

☐ Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité et sanitaire en vigueur sur l'épreuve.
☐ Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

FAIT LE A

SIGNATURE

Document à renvoyer à delphinemagaudbodennec@gmail.com